Formation PIDA Avancé

Arbitrage commercial international

Etude d'un cas pratique complexe selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

Sous l'égide de l' **Institut du droit des affaires internationales d'ICC**

Dates: **16-19 novembre 2009** (3$^{1/2}$ jours)

Lieu: **Chambre de commerce internationale (ICC)**
38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France

24,6 crédits CLE
20,5 crédits MCLE
20,5 heures CPD
20,5 heures CNB*

Objet

Tenant compte de l'expérience d'arbitres renommés dans un environnement multiculturel et international, cette formation avancée permettra à des juristes ayant déjà acquis une expérience significative en arbitrage commercial international, d'approfondir leurs connaissances de la Procédure d'ICC à travers des sessions pratiques et interactives. **La formation permettra aux participants de prendre part à la simulation d'une procédure arbitrale à travers un cas pratique incluant des situations complexes de fait et de procédure, et profitera de présentations techniques et pratiques par certains des plus éminents praticiens et arbitres internationaux.**

** Cette formation est en cours d'homologation auprès du CNB.*

ICC Services
Chambre de commerce internationale
L'organisation mondiale des entreprises

Département Events

ICC Events

Formation PIDA Avancé

Arbitrage commercial international

Etude d'un cas pratique complexe selon le Règlement d'arbitrage de la CCI

A qui s'adresse cette formation?

Ce PIDA Avancé s'adresse à tout avocat, directeur juridique, arbitre, magistrat, professeur, spécialiste des résolutions des conflits ou utilisateur ayant d'ores et déjà une expérience significative de l'arbitrage commercial international et de la procédure ICC, souhaitant approfondir ses connaissances pratiques et partager son expérience avec des professionnels du monde entier.

Méthodes de travail

- Etude d'un cas pratique complexe et avancé en groupes de travail limités à une dizaine de personnes. Le cas pratique sera envoyé à l'avance aux participants afin qu'ils puissent l'étudier avant le séminaire et se préparer ainsi aux travaux de groupe.
- Exposés techniques et pratiques animés par des experts internationaux de l'arbitrage, parmi lesquels des personnalités ayant participé à l'élaboration et la mise en œuvre du Règlement d'arbitrage d'ICC.
- Echange permanent entre participants et intervenants lors de séances plénières intéractives.

Programme

Lundi 16 novembre 2009 — 09h 30 – 17h 00

9h 00 – 9h 30 Accueil

Définition de la stratégie du demandeur

MATIN

- Introduction
- Organisation du séminaire et résumé du cas pratique
- Positionnement de l'arbitrage ICC
- Définition de la stratégie du demandeur lors de la préparation de la demande d'arbitrage; analyse des différentes options procédurales et méthodes de résolution des conflits; identification des parties ; choix des demandes, mesures et prétentions

APRES-MIDI

- Groupes de travail sur la stratégie du demandeur
- Séance plénière: rapports des groupes de travail et débat sur la stratégie du demandeur

Cocktail

Programme

Mardi 17 novembre 2009 — 9h 30 – 17h 00

Définition de la stratégie du défendeur pour l'établissement de la réponse à la demande

MATIN

- Arbitrages complexes: arbitrages multiparties, arbitrages multi-contrats, contrats internationaux, jonction de tiers à la procédure, procédures parallèles et consolidation, objections juridictionnelles
- Groupes de travail: définition de la stratégie du défendeur pour l'établissement de la réponse à la demande
- Séance plénière: rapports de groupes de travail et débat sur la stratégie du défendeur

APRES-MIDI

- La conduite de procédures complexes:
  - La gestion de situations complexes: les audiences de procédures, difficultés soulevées lors de la rédaction de l'acte de mission et du calendrier de procédure; bifurcation de procédure; gestion et résolution des incidents de procédure; organisation des audiences
  - La gestion des relations avec les tribunaux locaux: relations entre le tribunal arbitral et les tribunaux nationaux ; arbitrabilité du conflit ; demandes de mesures provisoires et autres recours devant les tribunaux locaux
- Conflits d'intérêt et récusations d'arbitres: analyses de cas

Dîner

Mercredi 18 novembre 2009 — 9h 30 – 17h 15

Préparation des témoins et des experts en vue du contre-interrogatoire

MATIN

- Discovery: les preuves écrites, les témoins, les rapports d'experts
- Groupes de travail sur la préparation des témoins et des experts en vue du contre-interrogatoire de l'après-midi

APRES-MIDI

- Jeux de rôle: audience avec interrogatoires et contre-interrogatoires des témoins et experts – préparés pendant les groupes de travail du matin
- Séance plénière: débat sur l'audience arbitrale

Visite d'un Musée

Jeudi 19 novembre 2009 — 9h 30 – 13h 00

Préparation des écritures finales et délibérations du tribunal arbitral

MATIN

- Groupes de travail: préparation des écritures finales
- Séssion plénière: présentation des écritures finales
- Aspects pratiques des délibérations du tribunal arbitral
- Jeux de rôle sur les délibérations du tribunal arbitral et débats
- Expertise d'ICC en matière de sentences arbitrales
- Exécution des sentences: cas particulier de l'immunité des Etats
- Conclusions

Informations pratiques

Frais d'enregistrement

Jusqu'au 15 septembre 2009: "Tarif spécial"

- Pour les membres ICC: 1 450 euros (hors taxes)
- Pour les non-membres: 1 570 euros (hors taxes)

Après le 15 septembre 2009

- Pour les membres ICC: 1 620 euros (hors taxes)
- Pour les non-membres: 1 740 euros (hors taxes)

Les frais d'enregistrement couvrent toutes les activités du séminaire, incluant les documents de travail, les déjeuners, les rafraichissements, un cocktail lundi soir, un dîner mardi, une visite d'un Musée le mercredi (*). Les frais de séjour et de voyage ne sont pas compris dans les frais d'enregistrement.

(*) (sous réserve de modification de la part des organisateurs)

Comment s'inscrire

Enregistrez-vous en ligne et économisez 20 euros* sur **www.iccevents.org.** **Paiement sécurisé par carte de crédit*
ou complétez et retournez le bulletin d'inscription en indiquant le mode de règlement à:
Courriel: events@iccwbo.org Tél: +33 (0)1 49 53 30 42 Télécopieur: +33 (0)1 49 53 30 30
Par courrier: ICC Services / Events Department, 38 Cours Albert 1er, 75008 Paris, France
L'inscription sera confirmée dès réception du bulletin d'inscription accompagné des frais d'enregistrement.

Langues de travail

Français et anglais avec interprétation simultanée.

Conditions d'admission des candidats

Pour être admis, les candidats doivent avoir une parfaite maitrise de l'anglais et/ ou du français, et avoir acquis une expérience significative de l'arbitrage commercial international, et de la procédure CCI, en tant qu'avocat, directeur juridique, arbitre, magistrat, professeur, spécialiste des résolutions des conflits.

Formation professionnelle continue

ICC Events est habilité par la Law Society et les Barreaux d'**Angleterre** et du **Pays de Galles**, de **Californie** et de **New York** à dispenser des formations comptant au titre des "crédits MCLE/CLE" et des "points CPD". Cette formation est en cours d'homologation auprès du CNB pour les avocats en **France**.

Formation professionnelle continue: déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 40892 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisation du voyage et hébergement

L'organisation du voyage et la réservation des chambres d'hôtel incombent à chaque participant. Une liste d'hôtels avec lesquels ICC a négocié des tarifs préférentiels sera envoyée dès réception du bulletin d'inscription. Une lettre d'invitation de la part d'ICC pour l'aide à l'obtention d'un visa peut être envoyée à la demande du participant uniquement après réception des frais d'enregistrement.

Annulation

Seules les annulations formulées par écrit seront prises en considération. Pour toute demande reçue **avant le 15 octobre 2009**, le remboursement des frais d'enregistrement se fera sous déduction d'une retenue de 50% pour frais de dossier. Pour toute demande reçue après ce délai, la contribution aux frais restera due en totalité. Dans ce cas, l'inscription pourra être transférée à une autre personne remplissant les conditions d'admission requises, sous réserve de l'accord du responsable d'ICC Events.

ICC Services se réserve le droit d'annuler cet évènement, de faire des modifications aux horaires du programme ou à l'identité des orateurs. Dans l'éventualité de l'annulation de l'évènement, les participants se verraient remboursés en intégralité. Cependant, ICC Services ne saurait être tenu de rembourser toute dépense annexe incombant au participant.

BULLETIN D'INSCRIPTION
N° S 0907

Formation PIDA Avancé

Arbitrage commercial international: Etude d'un cas pratique complexe

Paris, 16 – 19 novembre 2009

Enregistrez-vous en ligne et économisez 20 Euros! www.iccevents.org
ou complétez et retournez votre bulletin d'inscription à events@iccwbo.org Télécopieur: +33 (0)1 49 53 30 30

TITRE / NOM / PRENOM			
FONCTION			
NOM DE SOCIETE			
ADRESSE			
VILLE / ETAT / CODE POSTAL			
PAYS		TEL.	
COURRIEL		TELECOPIEUR	

Frais d'enregis-trement

	Jusqu'au 15 septembre 2009: "Tarif spécial"		Après le 15 septembre 2009	
	Membres ICC	Non-membres	Membres ICC	Non-membres
Montant (H.T.) pour les : – résidents hors UE – résidents dans l'UE avec N° de TVA intracommunautaire	☐ **1 450,00 euros**	☐ **1 570,00 euros**	☐ **1 620,00 euros**	☐ **1 740,00 euros**
TVA 19,6%	284,20 euros	307,72 euros	317,52 euros	341,04 euros
Montant (T.T.C.) pour les: – résidents en France – résidents dans l'UE sans N° de TVA intracommunautaire	☐ **1 734,20 euros**	☐ **1 877,72 euros**	☐ **1 937,52 euros**	☐ **2 081,04 euros**

N° de TVA intracommunautaire _____ Code spécial (CN, etc...) _____

Mode de paiement

☐ **Par carte de crédit:** ☐ American Express ☐ Euro/MasterCard ☐ Visa

Numéro de carte..... Date d'expiration.....

Nom du titulaire.....

☐ **Par virement bancaire: LCL**
Compte n° 0000060021B Clé RIB 64 Code Banque 30002 Code Guichet 04866
Swift: CRLYFRPP IBAN: FR61 3000 2048 6600 0006 0021 B64
Veuillez mentionner la référence "S 0907" ainsi que le nom du participant.

Date..... Signature.....

Protection des données

Les informations recueillies sur ce formulaire seront utilisées pour votre inscription. Elles seront sauvegardées dans les bases d'ICC pour la seule utilisation d'ICC (Chambre de Commerce Internationale et la filiale qu'elle détient intégralement, ICC Services). Conformément à la loi française "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en contactant ICC à **registrationevents@iccwbo.org**. Les informations recueillies pourront être utilisées par ICC pour vous tenir informé de développements dans votre sphère d'activité à travers des publications, abonnements, événements et autres offres commerciales.
Veuillez indiquer si vous désirez recevoir ces informations ☐ oui ☐ non
Désirez-vous recevoir des offres commerciales d'organisations associées, en particulier des **comités nationaux d'ICC**: ☐ oui

Intervenants

Formation PIDA Avancé

Arbitrage commercial international: Etude d'un cas pratique complexe

Paris, 16 – 19 novembre 2009

Sous l'égide de l' **Institut du droit des affaires internationales d'ICC**

Président de l'Institut d'ICC

- Serge Lazareff
  Avocat Associé, Derains Gharavi & Lazareff, France

Président de la Formation PIDA Avancé

- Jacques Werner
  Président, Geneva Global Arbitration Forum, Suisse

Orateurs

- Stephen Bond
  Senior Of Counsel, Covington & Burling, Royaume-Uni; Ancien Secrétaire Général, Cour internationale d'arbitrage d'ICC ; Membre Associé, Institut du droit des affaires internationales d'ICC
- Jean-Yves Garaud
  Avocat Associé, Cleary, Gottlieb, Steen & Hamilton, France
- Jean-Pierre Grandjean
  Avocat Associé, Clifford Chance, France
- Stephen Jagusch
  Avocat Associé, Allen & Overy, Royaume-Uni
- Elie Kleiman
  Avocat Associé, Freshfields, Bruckhaus, Deringer, France
- Richard Kreindler
  Avocat Associé, Shearman & Sterling, Allemagne; Membre du Conseil, Institut du droit des affaires internationales d'ICC
- Bruno Leurent
  Avocat Associé, Winston & Strawn, France
- Fernando Mantilla-Serrano
  Avocat Associé, Shearman & Sterling, France
- Ciccu Mukhopadhaya
  Avocat Associé, Amarchand & Mangaldas & Suresh A. Shroff & Co, Inde; Vice-Président, Cour internationale d'arbitrage d'ICC
- V. V. Veeder
  Queen's Counsel, Essex Court Chambers, Royaume-Uni; Membre du Conseil, Institut du droit des affaires internationales d'ICC

Représentants d'ICC

- Christian Albanesi
  Conseiller Adjoint, Cour internationale d'arbitrage d'ICC, Paris
- François-Gabriel Ceyrac
  Directeur, Comités nationaux et membership d'ICC, Paris
- Emmanuel Jolivet
  Conseiller Général, Cour internationale d'arbitrage d'ICC; Directeur Adjoint, Service de règlement des différends, Paris
- Matthias Kuscher
  Conseiller, Cour internationale d'arbitrage d'ICC, Paris
- Laetitia de Montalivet
  Directeur, ICC Events et Institut du droit des affaires internationales d'ICC, Paris
- Victoria Orlowski
  Conseiller, Cour internationale d'arbitrage d'ICC, Paris